



Marc Tulliebois

## Lettre pastorale

# Les prêtres, serviteurs de la mission pour la cause de l'Évangile

Depuis un an vous avez travaillé et réfléchi afin que soient créées des paroisses nouvelles dans notre diocèse. Dans la Lettre pastorale que je vous adressais en septembre 2012, des repères avaient été formulés pour guider ce travail et cette réflexion, mais au-delà de ceux-ci aucun plan préalable n'avait été fixé qui aurait vu votre travail ignoré. Je souhaite que la parole ait été le plus largement diffusée afin que la réflexion sur les paroisses ait été partagée par tous.

Bien loin de n'être qu'une réflexion de géographie physique comprise en termes de découpage, de regroupement ou de

rattachement, c'est le service de la mission qui a guidé notre travail commun, et la prise en compte des personnes qui portent cette mission.

Pour cette raison, dans la suite de la Lettre pastorale de l'an passé, je vous adresse ce nouveau texte consacré aux prêtres et à l'exercice de leur ministère.

Cette Lettre est d'abord une expression de gratitude de ma part, leur évêque, pour ceux qui me sont donnés comme mes premiers coopérateurs. Je sais que vous partagez cette gratitude pour ces hommes qui ont répondu à un appel du Seigneur et de son Église et qui donnent souvent tout pour annoncer l'Évangile.

## 1 - Prêtres dans le monde d'aujourd'hui

Chaque époque et chaque lieu ne changent bien sûr pas la nature du sacerdoce apostolique; cependant, vivre la mission appelle à prendre en compte le monde d'aujourd'hui, c'est lui que Dieu aime et c'est à lui que nous sommes envoyés. Les communautés chrétiennes et ceux qui en ont la charge sont pour ce monde-ci.

Cela signifie concrètement qu'il nous faut accepter la fin de la chrétienté, c'est-

à-dire faire le deuil de la fonction passée d'intégration sociale de la paroisse. Ceci entraîne comme conséquence ultime de faire également le deuil du quadrillage paroissial strict: *"Nous sommes déjà dans une situation où on ne peut plus parler de quadrillage du territoire et de la population"* écrivait, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, Mgr Louis-Marie Billé (cf. *l'Église au milieu des maisons des hommes, Croire aujourd'hui* 42, 1998, p. 20).

## 2 - Y aurait-il trop de prêtres dans le diocèse de Poitiers ?

Parmi les éléments qui conduisent au choix de paroisses nouvelles il y a bien entendu le nombre de prêtres qui sont et seront au service du diocèse dans les décennies à venir. La question peut alors surgir à bon droit: si le nombre des paroisses est fonction du nombre des prêtres, ne nous installons-nous pas dans une attitude de résignation? Nous prendrions acte du petit nombre des prêtres, organisant les choses en fonction de ce nombre, sans avoir l'espoir, ni même sans travailler pour que des vocations de prêtres naissent dans notre diocèse.

Non. S'il est actuellement vérifié que le nombre envisagé pour les paroisses prend en compte le nombre des prêtres, ces paroisses permettent à des prêtres plus nombreux d'y prendre toute leur place.

En effet, la "carte des paroisses" qui a été élaborée durant l'année pastorale 2012-2013 est sensiblement différente de celle à laquelle nous pensions spontanément à l'automne 2012. Très précisément le diocèse compte à ce

jour plus de 600 paroisses; celles-ci, à l'initiative de Mgr Rozier, ont été organisées en plus de 70 secteurs pastoraux, chaque secteur étant une communion de communautés locales, lesquelles furent structurées et fondées selon ce que le synode de 2003 et Mgr Rouet avaient formulé. Après le travail durant l'année pastorale écoulée et la consultation du conseil presbytéral qui se fera à l'automne 2013 et au printemps 2014, le diocèse comptera sans doute, pour la rentrée 2014, autour de 30 paroisses.

Le choix qui m'a été proposé par vous tous - je le redis une nouvelle fois, cette proposition émane de votre travail, en tout cas de celui des lieux où il a été organisé comme il devait l'être - est celui d'un nombre réduit de paroisses; elles seront donc vastes géographiquement et plutôt fortement peuplées.

On peut alors tirer cette conclusion: s'il y a trente paroisses, ceci signifie qu'il nous suffit d'être trente prêtres; auquel cas ils sont encore trop nombreux aujourd'hui!





### 3 - Communion et diversité dans le ministère des prêtres

L'absurde de ce raisonnement montre bien que c'est autre chose que nous recherchons. Le choix d'un petit nombre de paroisses est aussi celui de paroisses qui permettent à plusieurs prêtres de travailler ensemble. Plutôt que de vouloir parler au singulier: une paroisse = un prêtre, le choix a été fait du pluriel: une paroisse = plusieurs prêtres.

Ceci pourra revêtir plusieurs formes. Ou bien l'un des prêtres sera le curé de la paroisse et les autres seront des coopérateurs; ou bien ces prêtres seront curés *in solidum*, c'est-à-dire qu'ils partageront ensemble la responsabilité de la charge pastorale, l'un d'entre eux étant le modérateur de cette charge.

Le pluriel qui a été choisi, et les prêtres en sont les plus demandeurs, est certes celui du chiffre, mais il a bien entendu une autre signification.

Tout d'abord il signifie que les prêtres sont ensemble membres du même presbyterium, celui de Poitiers, et qu'ils sont ensemble les coopérateurs de l'évêque.

Ensuite, le pluriel signifie la diversité des missions qu'ils peuvent recevoir: dans une même équipe de prêtres, certains pourront davantage être chargés de l'ensemble de la vie paroissiale, alors que d'autres porteront davantage attention aux jeunes, à la pastorale de la santé, à la vie des mouvements, etc.

Et puis, le pluriel est aussi celui de la diversité de l'Église elle-même: diversité liturgique, sociale, culturelle, d'âge, etc.

Voici l'ambition que nous nous donnons: donner l'image - mais il s'agit de plus que d'une image - de prêtres différents portant ensemble la même mission d'annoncer l'Évangile. Une ambition que nous nous donnons mais que nous recevons surtout.

*“Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi, qu'ils soient en nous eux aussi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé; et moi, je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux comme toi en moi, pour qu'ils parviennent à l'unité parfaite et qu'ainsi le monde puisse connaître que c'est toi qui m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé”* Jean 17, 21-23.





Marc Taillebois

## 4 - Vivre dans l'estime réciproque

Toutes ces diversités existent dans notre diocèse comme elles existent pareillement dans tous les diocèses de France, et bien entendu au-delà de nos frontières nationales. Je dois cependant vous faire un aveu : lorsque je suis arrivé dans le diocèse, il y a plus de six ans et demi, j'ai été surpris, et parfois peiné, de constater que des diversités que je connaissais et que je retrouvais à Poitiers se vivaient plutôt sereinement ailleurs, alors qu'elles étaient des occasions de tensions, voire d'exclusions, dans le diocèse.

Cette attitude peut se manifester entre les prêtres eux-mêmes ; elle peut aussi consister en une manière d'avoir identifié tel ou tel prêtre en fonction de tel ou tel de ses comportements ; il est dès lors, si j'ose dire, habillé pour l'hiver, et où qu'il aille, ou bien où qu'il soit envoyé par son évêque, cette étiquette empêchera d'accueillir sa personne et sa richesse. Bien entendu, ceci ne concerne pas que les prêtres.

D'autres fois, la manière de parler ou de se revendiquer, pour ou contre, des "orientations diocésaines" était un moyen pour organiser ces séparations. Or, si des orientations ne sont pas au service de l'unité et de la communion, je m'interroge sinon sur leur bien-fondé, tout au moins sur la manière dont elles sont perçues, voire utilisées.

Je souhaite que nous grandissions dans l'estime réciproque, l'estime entre les générations, qui nous permet de regarder avec gratitude ceux qui ont travaillé avant

nous et grâce auxquels nous sommes aujourd'hui des disciples, mais aussi l'estime pour les plus jeunes et les formes nouvelles dont ils sont les promoteurs.

Ceci passe bien concrètement et bien simplement par le refus de nous déterminer en fonction de signes extérieurs tel le noir de certaines de nos chemises, ainsi que le blanc de leur col ! Lorsque l'on prend la toute petite peine de regarder les orientations liturgiques que donne notre Église, c'est la diversité qui est proposée : dans la forme que prend la liturgie pénitentielle, dans la manière de recevoir la communion, dans les attitudes corporelles qui peuvent être ou bien l'agenouillement ou bien la position verticale. Ainsi de suite, à la condition que tout ceci soit digne, respectueux, expressif de ce que nous croyons, et dans le respect de ces usages qui sont comme ces codes sociaux, et liturgiques, qui manifestent que nous sommes membres d'un même corps soudé par les mêmes rites, et non une addition d'individus qui, chacun, choisirait ce qui exprime sa sensibilité.

*"S'il y a un appel en Christ, un encouragement dans l'amour, une communion dans l'Esprit, un élan d'affection et de compassion, alors comblez ma joie en vivant en plein accord. Ayez un même amour, un même cœur, recherchez l'unité ; ne faites rien par rivalité, rien par gloire, mais avec humilité, considérez les autres comme supérieurs à vous. Que chacun ne regarde pas à soi seulement, mais aussi aux autres" Philippiens 2, 1-4.*



## 5 - Libérés de soi pour servir le plus grand nombre

Pour grandir dans l'estime réciproque, encore faut-il nous libérer d'une manière de voir somme toute assez française, celle de penser que l'histoire s'écrit à sens unique et que le pire des dangers est le "retour en arrière". Le pape Benoît XVI rappela que l'histoire de l'Église ne pouvait privilégier ni la rupture ni la continuité. Ainsi le concile Vatican II ne peut être interprété comme une sorte de césure faisant passer de l'ombre à la lumière; penser ainsi c'est ignorer l'histoire et c'est tout bonnement ignorer le Concile lui-même.

Ces derniers mois beaucoup, avec raison, ont reproché à certains des responsables du pays de présenter tel ou tel projet de loi, surtout ceux qui concernent la famille, l'éducation, la recherche scientifique, comme exprimant "le sens de l'histoire", leurs opposants étant dès lors disqualifiés puisque représentant les tenants ou de l'immobilisme ou de la réaction. Puissent les catholiques ne pas s'inscrire dans une telle logique qui conduit chacun à lire l'histoire à l'aune de ses opinions et de son présent.

Lorsque je suis arrivé chez vous, avant que ceci ne devienne un chez moi, j'ai décidé de venir pour servir celles et ceux auxquels j'étais envoyé. Les propos de saint Paul dans la Première lettre aux Corinthiens, aujourd'hui comme hier, guident mon attitude. J'ai toujours choisi de ne pas choisir, et je veux le souligner car ceci place d'abord la réalité d'une Église, son histoire, les hommes et les femmes qui l'animent, comme premiers par rapport à celui qui en est le serviteur.

*"Oui, libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, pour en gagner le plus grand nombre. J'ai été avec les Juifs comme un Juif, pour gagner les Juifs, avec ceux qui sont assujettis à la loi, comme si je l'étais - alors que moi-même, je ne le suis pas -, pour gagner ceux qui sont assujettis à la loi; avec ceux qui sont sans loi, comme si j'étais sans loi, - alors que je ne suis pas sans loi de Dieu, puisque Christ est ma loi -, pour gagner ceux qui sont sans loi. J'ai partagé la faiblesse des faibles, pour gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous pour en sauver sûrement quelques-uns. Et tout cela je le fais à cause de l'Évangile, afin d'y avoir part" 1 Corinthiens 9, 19-23.*





## 6 - “Souvenez-vous de ceux qui vous ont dirigés”

Notre diocèse a la chance de compter à ce jour un nombre appréciable de prêtres. Certes, la pyramide des âges montre notre fragilité puisque sa base est bien plus étroite que son sommet. Autant que leur âge et leur santé le leur permettent, bien des prêtres parmi les plus âgés souhaitent et effectivement accomplissent un ministère au service des communautés chrétiennes. La création des trente paroisses ne va bien entendu pas conduire à priver ces prêtres de ministère ni à nous priver de leur ministère.

*“Souvenez-vous de ceux qui vous ont dirigés, de ceux qui vous ont annoncé la Parole de Dieu; considérez comment leur vie s’est terminée et imitez leur foi. Jésus-Christ est le même hier et aujourd’hui; il le sera pour l’éternité”* Hébreux 13, 7-8.

Cependant, pour beaucoup d’entre eux, et donc pour vous aussi par voie de conséquence, la création des paroisses va changer leur vie. La règle de l’Église catholique veut que les prêtres, comme les évêques, n’exercent plus de responsabilité pastorale au-delà de l’âge de soixante-quinze ans, autrement dit, ils ne sont plus curés de paroisse. J’ajoute que le choix que fit Benoît XVI l’hiver dernier appartient à cette logique.

Pour autant, un prêtre le demeure toujours, le sacrement de l’ordination marque la personne, comme le font les sacrements du baptême et de la confirmation. Cependant, si l’être sacerdotal demeure, les formes du ministère changent. La manière de parler des Italiens permet de souligner cela. Tout comme ils disent : *“Je suis un homme et ‘je fais’ le médecin”*, nous pouvons dire : *“Je suis un prêtre, et ‘je fais’ le curé de paroisse”*.

Il n’est pourtant nul besoin de passer les monts pour entendre un tel avertissement de sagesse; plus près de nous Montaigne nous tient ce propos : *“La plupart de nos vacations sont farcesques. Mundus universus exercet histrionam [Le monde entier joue la comédie, Pétrone]. Il faut jouer dûment notre rôle, mais comme rôle d’un*



*personnage emprunté. Du masque et de l’apparence il ne faut pas faire une essence réelle, ni de l’étranger le propre. Nous ne savons pas distinguer la peau de la chemise. C’est assez de s’enfariner le visage, sans s’enfariner la poitrine”* (III, 10).

Un certain nombre des prêtres qui sont à ce jour responsable d’un secteur pastoral ne le seront plus à compter de septembre 2014, parce qu’ils auront dépassé l’âge de soixante-quinze ans. Plusieurs d’entre eux m’ont déjà écrit pour me dire leur désir de cela.

Pour autant, j’appellerai chacun d’entre eux, s’il le veut et le peut, à poursuivre l’exercice d’un ministère, comme prêtre auxiliaire dans une paroisse, ou bien dans une autre forme de ministère, mais, le plus habituellement, dans un autre lieu que celui où il était responsable de secteur.

Pourquoi ne pas le dire? Les prêtres sont aussi appelés à une vraie déontologie professionnelle. Tout comme un évêque quitte son diocèse lorsque l’âge l’y appelle, et s’abstient de porter des appréciations sur ce que fait son successeur, tout comme le font un médecin, un chef d’établissement scolaire, ou encore un artisan, un prêtre est appelé à ces mêmes attitudes; elles sont l’expression de sa propre liberté spirituelle et garantissent la liberté de ceux qu’il a servis auparavant.

Si une chose ne change pas pour les prêtres, comme pour vous tous, c’est le zèle pour l’Évangile et le désir de servir les gens. D’où la douleur de ceux qui sentent et savent que leur santé ne leur permet plus d’avoir la même disponibilité et la même vigueur physique pour la mission.

## 7 - Prêtres autrement : un slogan ?

Le choix, vers lequel nous allons, de vastes paroisses, appelle une autre manière d'exercer le ministère sacerdotal, et même de vivre la mission chrétienne.

Pour les prêtres nous sommes contraints de changer de logique. Jusqu'ici, on continuait à faire la même chose sur un territoire plus étendu; la formulation des nominations, en sus, ou en outre, en est une expression; d'où parfois certains "marathons" de célébrations. Vous avez vu comme moi des reportages réalisés à l'occasion des fêtes de Noël: un journaliste suit un prêtre enchaînant messe sur messe afin de n'oublier aucun village, le prêtre gardant parfois son aube dans la voiture afin de ne pas perdre de temps. Les amateurs d'exploits sportifs étaient peut-être ravis mais l'image donnée du prêtre n'était en rien stimulante pour des jeunes qui auraient pu penser devenir des prêtres. Multiplier le nombre des villages, des églises, et aussi allonger les distances, comme ce sera le cas dans les paroisses nouvelles, scelle heureusement la fin de ces pratiques, tout simplement parce qu'elles seront impossibles. Il n'est pas non plus interdit de s'interroger sur l'opportunité d'effectuer chaque année des centaines, voire des milliers de kilomètres en voiture, pour des raisons de fatigue occasionnée, de temps mangé, d'énergie dépensée, de frais occasionnés, et de pollution développée.

Les prêtres, encore moins demain qu'aujourd'hui, sont appelés à dépasser la logique du guichet pour celle de la proposition. Plus concrètement ils doivent centrer leur activité sur l'essentiel de la mission qui leur est confiée.

### Serviteurs de la Parole

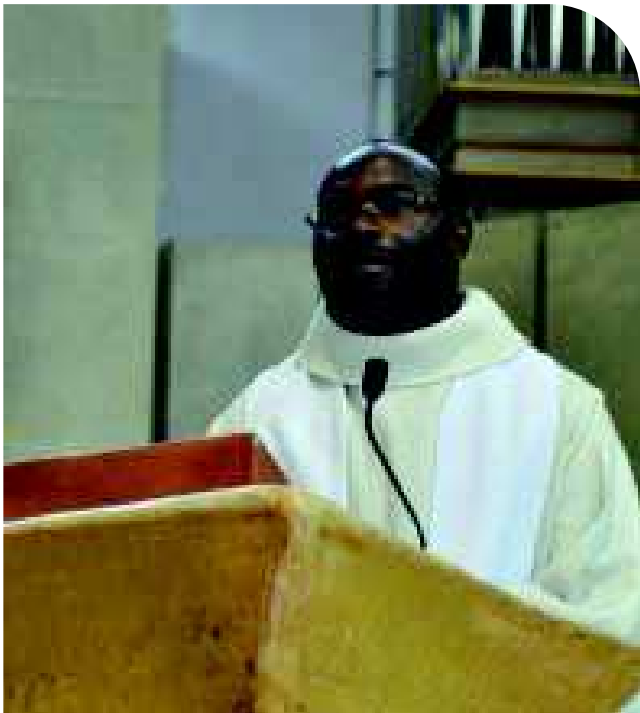
*"Ce n'est pas en nous mettant à la traîne de fables sophistiquées que nous vous avons fait connaître la venue puissante de notre Seigneur Jésus-Christ, mais pour l'avoir vu de nos yeux de tout son éclat [...]. De plus, nous avons la parole des prophètes qui est la solidité même, sur laquelle vous avez raison de fixer votre regard comme sur une lampe brillant dans un lieu obscur, jusqu'à ce que luise le jour et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs" 2 Pierre 1, 16...19.*

D'abord le prêtre est appelé, ordonné et envoyé pour annoncer la foi, je précise, pour annoncer la vérité de la foi chrétienne. Sauf à manquer de lucidité, chacun sait que les repères chrétiens ne sont plus transmis naturellement par les pratiques et habitudes sociales. En même temps, les questions sociales et morales qui sont posées sont nombreuses et complexes, en particulier concernant tout ce qui touche la bioéthique et la morale sociale et économique. Si la raison, la réflexion et le débat éclairent le discernement et orientent les décisions, nul chrétien ne peut oublier de faire entrer, non seulement en ligne de compte, mais en premier lieu, ce que disent la foi chrétienne et la tradition de notre Église.

Les Écritures sont notre source première; elles doivent être la nourriture quotidienne des baptisés. Au moment où l'évêque est ordonné, le livre des Écritures est ouvert sur leur tête, exprimant qu'ils doivent être au service de la Parole, toujours sous celle-ci, jamais ne la surplombant ni l'utilisant. Et puis, les évêques et les prêtres, au jour de leur ordination diaconale, ont entendu cette parole: *"Recevez l'Évangile du Christ, que vous avez mission d'annon-*

Marc Taillebois





où les meutes sont implantées. J'aurais aussi le désir qu'un prêtre puisse être libéré pour un ministère d'aumônier dans tel ou tel établissement scolaire catholique du diocèse.

Exprimer ces priorités s'accompagne aussi d'un silence sur d'autres dimensions de la mission de l'Église. Comme je l'écrivais dans la Lettre pastorale de septembre 2012, le diocèse et moi-même devons définir des priorités et les dire, et ceci revient à dire également que d'autres réalités ne bénéficieront plus de la présence d'un prêtre. Oui, il y a et il y aura des "blancs"; non seulement parce que les prêtres sont moins nombreux, mais aussi parce que des réalités pastorales ont été hier importantes alors qu'elles deviennent inexistantes.

*cer. Soyez attentif à croire à la Parole que vous lirez, à enseigner ce que vous aurez cru, à vivre ce que vous aurez enseigné".* Éducateurs de la foi, les prêtres le sont avant tout par l'écoute et le service de la Parole.

Loin de passer des heures au volant de leur voiture pour aller sans cesse d'un point à un autre, les prêtres ont d'abord la mission de travailler toutes ces questions et d'apporter aux fidèles les éléments de réflexion qui éclaireront les choix qu'ils ont à prendre.

Ceci concerne tous les âges de la vie, mais plus particulièrement les jeunes générations. À côté des parents qui sont les premiers éducateurs - ce que nul ne saurait oublier - les prêtres doivent demeurer présents auprès des enfants catéchisés. Ils le font bien sûr en accompagnant les catéchistes, en les aidant dans leur formation, mais aussi, avec ces catéchistes, en conservant un contact avec les enfants selon les modalités que chaque paroisse saura définir. Cette année, je n'ai pu répondre aux attentes de certains mouvements scouts sollicitant la présence d'un prêtre comme aumônier, les appelant à faire appel à tel ou tel prêtre de paroisse en fonction des lieux

Dépassons l'immédiat pour nous inscrire sur la mémoire longue; l'Évangile y invite, il a 2000 ans! Pourquoi a-t-on construit partout des églises? Et davantage encore, pourquoi, en particulier dans le nord des Deux-Sèvres, a-t-on détruit de belles églises romanes pour édifier de vastes édifices néogothiques? Certes pour glorifier Dieu, mais aussi pour cette raison toute pratique que la population augmentait et surtout que la quasi-totalité de celle-ci allait à la messe le dimanche. Nos églises étaient et sont au service des personnes qui s'y retrouvent. Lorsque aujourd'hui elles n'accueillent que peu de gens, ont-elles la même utilité? Ce sont les personnes qui comptent, les bâtiments sont à leur service. Il me revient ces propos d'un abbé bénédictin d'une autre région que la nôtre: *"C'est le monastère qui est au service de la communauté, et non la communauté au service du monastère"*.

Il y a diverses manières de mobiliser nos énergies pour nos églises. Une compte vraiment pour les chrétiens: elle consiste à nous rassembler, tous, chaque dimanche, pour la célébration de la messe. C'est là que la foi est nourrie et c'est là que naissent les vocations.



## Ministres de la prière

*“Je recommande avant tout que l’on fasse des demandes, des prières, des supplications, des actions de grâce, pour tous les hommes, pour les rois et tous ceux qui détiennent l’autorité, afin que nous menions une vie calme et paisible en toute piété et dignité. Voilà ce qui est beau et agréable aux yeux de Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité” 1 Timothée 2, 1-4.*

À côté de l’éducation de la foi, les prêtres sont des ministres de la prière. Celle-ci revêt deux formes principales. D’abord c’est la prière liturgique et communautaire: c’est aujourd’hui une des premières portes d’entrée dans la foi chrétienne; combien de personnes n’ont-elles pas été touchées par une liturgie paroissiale, la célébration d’un sacrement, et, à partir de là, ont commencé un parcours de découverte du Seigneur. Le soin apporté à la liturgie ainsi qu’à la qualité de la prédication ne sont pas des à côtés ou des éléments de décoration, mais sont au service de l’honneur rendu au Seigneur et de la vie des personnes. Loin d’être le seul fait du prêtre, la liturgie exprime les distinctions et les complémentarités entre les divers ministères exercés dans l’Église, les diverses vocations et les divers charismes.

Le service de la prière est aussi celui de la prière personnelle: la formation à la lectio divina, à la méditation, à l’oraison, au silence, sont au cœur d’une vie sacerdotale. Attendez cela des prêtres, sollicitez-les pour cela. La prière n’est pas un colifichet qui apporterait un élément décoratif à une autre chose qui serait l’essentiel de la foi. La prière, c’est la foi chantée et proclamée. La prière n’est pas non plus un moyen pour quelque chose d’autre, elle a sa motivation en elle-même, elle produit son propre fruit.

## Acteurs de la charité

*“Vous êtes savants, mes frères bien-aimés. Pourtant, que nul ne néglige d’être prompt à écouter, lent à parler, lent à se mettre en colère, car la colère de l’homme ne réalise pas la justice de Dieu. Aussi, débarrassez-vous de toute souillure et de tout débordement de méchanceté, accueillez avec douceur la parole plantée en vous et capable de vous sauver la vie.*

*Mais soyez les réalisateurs de la parole, et pas seulement des auditeurs qui s’abuseraient eux-mêmes” Jacques 1, 19-22.*

Les prêtres sont aussi ordonnés pour être acteurs de la charité. Le premier témoignage qu’ils rendent, et qui les rend crédibles, c’est la charité qu’ils ont les uns pour les autres. Loin de s’exprimer par de grandes déclarations, les relations simples et concrètes qui les lient, signent ce témoignage. La dimension donnée aux paroisses et les collaborations que les prêtres sont appelés à y vivre appellent à cela. Que cela démente la tentation de résignation qui peut tous nous guetter: *“Les personnes sont ce qu’elles sont, ainsi des prêtres, celui-ci ne pourra jamais s’entendre avec celui-là.”* Une Église, où les gens penseraient cela les uns des autres, serait bien triste et guère porteuse d’espérance.

Au contraire, s’il y a amour et charité, des jeunes envisageront pour eux-mêmes de devenir prêtres. Ce qu’ils verront chez ces derniers, comme ce qu’ils entendront d’eux les incitera à se proposer pour répondre à l’appel.

Le prêtre apparaîtra moins comme un homme isolé, en butte à des sollicitations souvent contradictoires, il sera - il est déjà - membre du presbyterium d’un diocèse dont il assume l’histoire, auquel il est heureux de participer, et dont il contribue à écrire les nouvelles pages d’histoire. Il saura qu’il n’est pas seul à le faire, que d’autres paragraphes, d’autres chapitres, sont écrits par d’autres, avec des styles qui sont heureusement différents et complémentaires.





Marc Taillebois

## 8 - Prêtre aujourd'hui... c'est bien flou !

On dit parfois que l'exercice du ministère est, ici et maintenant, plus difficile de même que l'est l'appel à être prêtre. La raison en serait que les gens n'arrivent plus à identifier clairement quelle est la mission du prêtre; ou plutôt que ces missions sont si multiples et éclatées que cela nuit tant à la mission qu'à l'appel. Je sais que pour les prêtres eux-mêmes, les récriminations autour des clochers sont une source de lassitude. Lorsque l'on entend chacun demander que la messe soit célébrée pour son clocher, et qu'elle le soit à 11 h, on souffre de ne pouvoir y répondre.

Nos pratiques doivent devenir plus claires et plus précises, elles doivent aussi être communes, c'est-à-dire diocésaines; adopter des pratiques contradictoires entre paroisses voisines est néfaste pour les personnes elles-mêmes, bien qu'elles puissent parfois en jouer afin de trouver ce qui correspond à leur attente.

Voici donc quelques repères qui reprennent des choses déjà exprimées ailleurs.

Il y a un an, j'ai voulu appeler chacune des nouvelles paroisses à se donner des repères clairs: celui d'une église, on peut l'appeler "église principale", où la messe sera célébrée chaque dimanche et à la même heure. Tant que ces choses ne sont pas fixées clairement, les sollicitations, multiples et contradictoires, demeureront. Il est préférable de faire et de dire un choix clair, il sera nécessairement

critiqué dans son début, il finira ensuite pas s'installer.

Ce choix ne peut bien sûr être que local, c'est à chaque paroisse d'en décider, au curé, avec l'équipe pastorale et le conseil pastoral, mais je le crois nécessaire et surtout utile.

Un autre point précis concerne les conditions dans lesquelles les prêtres peuvent davantage vivre en fraternité. Je n'entends pas imposer à tous les prêtres de vivre en communauté, ils ne sont pas des religieux et telle n'est pas leur vocation. Cependant, s'il n'existe aucun moment de vie fraternelle, ne nous étonnons pas que la concurrence soit préférée à l'émulation et les tensions à l'estime mutuelle.

Je demande donc - et l'auteur, plutôt de tempérament solitaire, doit se l'appliquer à lui-même - que les prêtres qui seront en charge d'une même paroisse se dotent de repères précis et réguliers: temps de prière partagé (Liturgie des Heures ou partage d'Évangile; célébration commune de l'eucharistie); rencontre pastorale des prêtres; repas en commun; et chacune de ces choses au moins une fois par semaine. Je puis dire que des visites pastorales m'ont permis de constater que cela se vivait déjà en tel ou tel lieu, et, accueilli en ce lieu, d'y trouver profit pour moi-même.

Certains pourront bien entendu choisir d'habiter un même presbytère, si celui-ci le permet.



## 9 - Appelés à exercer une responsabilité

Lorsqu'un homme est ordonné prêtre ou diacre, à la fin de la liturgie, son évêque lui confie une charge; la plupart d'entre vous en avez été témoins en participant aux célébrations d'ordination cette année dans le diocèse.

Parmi les charges confiées, il y a celle de curé de paroisse. Ce terme et cette charge sont les plus ordinaires dans la vie des communautés chrétiennes. Pourtant, présents dans les documents diocésains, ces deux mots n'avaient plus cours dans nos usages ordinaires.

Cela, je l'avoue, m'a un peu étonné, mais sa conséquence beaucoup moins, c'est-à-dire le fait que l'absence d'emploi de ces mots conduise à les revêtir d'images fantasmées et contradictoires. Certains voyant dans la réapparition des termes de paroisse et de curé le salut définitif voire l'arrivée du Royaume sur terre, et d'autres l'abomination de la désolation, les quelques prêtres du diocèse ravisant aux laïcs les responsabilités qui leur avaient été confiées.

*"J'exhorte les anciens qui sont parmi vous, moi qui suis ancien avec eux et témoin des souffrances du Christ, moi qui ai part à la gloire qui va être révélée: Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, non par contrainte, mais de bon gré, selon Dieu; non par cupidité, mais par dévouement. N'exercez pas un pouvoir autoritaire sur ceux qui vous sont échus en partage, mais devenez les modèles du troupeau. Et quand paraîtra le souverain berger, vous recevrez la couronne de gloire, qui ne se flétrit pas" 1 Pierre 5, 1-4.*



Marc Tallieris

Certes, les mots ont leur sens, on s'est suffisamment mobilisé cette année pour dire que le mot et la réalité du mariage ne pouvaient signifier une réalité qui lui est antinomique. Cependant, l'absence d'emploi des mots de paroisse et de curé les a enfermés dans le sens qui était le leur dans les années soixante, alors qu'un Concile et un nouveau Code de droit canonique étaient passés par là pendant ce temps.

Comme beaucoup s'en sont rendu compte dans l'année écoulée, la réflexion vers les paroisses nouvelles a donné à ces mots un sens bien différent de ce qui existait dans l'enfance de beaucoup d'entre vous.

Mettant en pratique le second concile du Vatican, le code de 1983 a souligné que le curé exerçait son ministère en collaboration (cf. canon 519). L'équipe pastorale en est l'expression; celle-ci ne remet pas en cause le principe d'autorité des ministres ordonnés, mais signifie que sa mise en œuvre n'est pas un exercice solitaire. D'autres prêtres et d'autres ministres y apportent leur concours, avant tout les diacres et les laïcs en mission ecclésiale, c'est-à-dire les personnes exerçant un ministère reconnu.

L'équipe pastorale ne peut cependant effacer la responsabilité propre du curé. Celui-ci vient d'ailleurs, il est en distance par rapport à la communauté, ce qui n'est pas le cas de certains des membres de l'équipe pastorale qui, eux, en sont issus. Le curé joue son rôle sacramentel de vis-à-vis, c'est lui qui est responsable de la direction pastorale de la paroisse (cf. canons 276 et 1008; 519 et 515). La décision lui appartient en dernière instance. Même si les décisions sont élaborées en commun, elles sont prises par le curé.

Un mot est ici décisif pour orienter les pratiques et le discernement, c'est celui de "communio". Vous savez qu'il exprime la théologie de l'Église développée par Vatican II.

L'équipe pastorale doit dès lors avoir le souci de la communion et s'en donner les moyens:

- communion en son propre sein: l'équipe pastorale étant attentive à se donner de bonnes règles de travail et à surtout le mener dans l'écoute des appels du Seigneur;
- communion avec le conseil pastoral paroissial: lieu privilégié de vérification du travail et de l'écoute de la paroisse;
- communion avec le Seigneur lui-même dans la prière, et l'écoute de sa Parole et de ses appels.

La mission des prêtres est-elle pour autant satisfaisante? La mise en place des équipes pastorales a fait naître des craintes quant à la mission de gouvernement pastoral du curé.

Il importe alors de manifester le rôle propre du curé; on parlera non de "l'équipe pastorale" (qui sous-entendrait le curé), mais plutôt du curé et de "l'équipe pastorale". Une présentation de l'équipe sans distinction du statut et du rôle spécifique du curé risque d'occulter, ou du moins de brouiller quelque peu, la spécificité du ministère presbytéral.

Ordonné prêtre, celui qui devient curé de paroisse est appelé à y exercer une autorité. Ce mot et ce qu'il recouvre reçoivent deux repères qui les façonnent. Avant tout la suite de Jésus-Christ, lui qui s'est fait serviteur de tous; et aussi la prise en compte de l'époque et de la culture dans lesquelles une mission d'autorité est exercée.

Aujourd'hui, l'autorité ne peut s'exercer légitimement que dans la mesure où l'on a conscience de la perception très vive que notre temps a des requêtes de la personne. On ne peut plus envisager de ne pas associer la personne à la décision qui la concerne.

L'encyclique publiée par le pape François le 29 juin 2013 apporte ici un juste éclairage:

*"La foi n'est pas intransigeante, mais elle grandit dans une cohabitation qui respecte l'autre. Le croyant n'est pas arrogant; au contraire, la vérité le rend humble, sachant que ce n'est pas lui qui la possède, mais elle qui l'embrasse et le possède. Loin de le raidir, la sécurité de la foi le met en route, et rend possible le témoignage et le dialogue avec tous"* (la lumière de la foi, n° 34).

## 10 - Curés, paroisses, communautés locales

Exerçant différemment leur ministère, définissant des priorités, les prêtres, moins nombreux dans les années qui viennent, auront bien entendu moins de disponibilité pour certains engagements; la mission des communautés locales n'en est que plus décisive: être signes et témoins de la présence du Seigneur au plus près des personnes, là où elles vivent.

Au-delà des charges exercées par les personnes qui sont membres des équipes locales d'animation, je perçois pour elles quelques priorités que je vous sou mets:

- la vie des églises, leur tenue, leur ouverture;
- la visite et la rencontre des personnes isolées, en particulier pour raison d'âge ou de santé;
- l'accompagnement des familles en deuil, au-delà de la seule célébration des obsèques;
- l'appel et le renouvellement des équipes locales d'animation;
- et surtout, la première mission des chrétiens: le témoignage rendu à Jésus-Christ auprès des personnes qui ne le connaissent pas. À ce sujet, je m'étonne toujours d'entendre parfois ces propos: *"Je ne vais pas aller chez Mme Untel, on ne la voit jamais à l'église!"* Il est certain qu'en n'allant pas à sa rencontre, en ne profitant pas des occasions qu'en donne la vie, elle ne découvrira pas davantage l'Évangile.

Cela invite, non pas à changer les règles de fonctionnement des communautés locales, mais à s'interroger sur la manière dont l'on perçoit leur nature et leur mission. J'ai parfois eu le sentiment que leur émergence a été envisagée à la manière de ce que nous connaissions déjà: la vie classique d'une paroisse. Selon cette image, la communauté locale est vécue comme une paroisse en miniature, elle doit tout faire et tout proposer de la vie chrétienne. Or, c'est à la paroisse qu'il revient de proposer les éléments structurants de la vie chrétienne, ces éléments que je rappelais comme principaux pour les prêtres.



Revenons tout simplement aux mots employés: celui de "communauté" qui insiste sur la fraternité qui unit les fidèles entre eux, et le qualificatif "locale": c'est en fonction de la réalité locale, de ce qui la caractérise, que la communauté et son équipe d'animation formulent ce qui est prioritaire pour la mission; ce n'est pas parce que tout n'est pas proposé de la vie chrétienne que l'annonce de l'Évangile sera déficiente dans telle ou telle communauté de la paroisse.

Autre conséquence que je veux souligner. Si les prêtres ont abandonné les marathons de messes que j'évoquais

plus haut ce n'est pas pour que leur succèdent des marathons de réunions. Comme ceci est déjà le cas, les prêtres ne pourront être présents à chacune des rencontres des équipes locales d'animation, tel n'est d'ailleurs pas leur rôle; cependant il revient à ces dernières d'informer sur leurs ordres du jour et sur les décisions prises, certaines de celles-ci nécessitant bien entendu l'aval du curé.

Les rencontres auxquelles les curés sont requis sont celles des instances qu'ils président: l'équipe pastorale, le conseil pastoral paroissial et le conseil paroissial pour les affaires économiques.

## 11 - Élargissons notre regard ; donnons du champ à notre vie

Mes amis, encore une fois inscrivons notre réflexion et nos engagements sur un horizon large, tant au plan historique qu'à celui de la géographie.

Une histoire de presque dix-huit siècles de christianisme dans le monde nous montre une extraordinaire diversité de formes de présence de l'Église; un regard sur les autres continents, ne serait-ce même que sur les diocèses qui sont nos immédiats voisins, manifeste tout autant cette diversité. Cela ne peut qu'apaiser les éventuelles craintes qui peuvent assaillir ceux qui constatent que le monde qu'ils ont connu est désormais révolu. "Qu'allons-nous devenir?" disent ou pensent certains. S'en remettre au Seigneur, à sa Parole et aux capacités d'initiative des baptisés fait dès lors cesser toute crainte.

Durant l'année pastorale écoulée, tout spécialement à l'occasion de la belle visite pastorale que j'ai effectuée dans le Bocage, j'ai constaté l'énergie et la volonté d'une population, dans la vie associative, le monde scolaire, les projets politiques, le dynamisme entrepreneurial. Parfois seulement, ce sont quelques catholiques qui, volontaires et dynamiques dans les autres domaines

de leur existence, semblaient manquer de ces qualités à propos de la vie de l'Église. Heureusement, le plus souvent, j'ai constaté que ces craintes occupaient les esprits alors que les actes étaient là: accompagnement des jeunes et des enfants; chemin avec des catéchumènes et des confirmands; ce sont aussi les jeunes nombreux qui participent au pèlerinage à Lourdes; l'initiative prise à Poitiers de proposer chaque semaine vingt-quatre heures d'adoration eucharistique; l'heureuse surprise de voir plusieurs centaines de personnes adorer le Seigneur, à la cathédrale, l'après-midi de la fête du Saint Sacrement; ce sont aussi les baptêmes de la nuit de Pâques et les confirmations de la Pentecôte, l'ordination de deux prêtres et de trois diacres permanents; l'installation de nouvelles communautés locales et le renouvellement d'équipes locales d'animation: et combien d'autres choses encore que chacun peut ici ajouter. Enfin, pourquoi ne pas le souligner, il y a eu la mobilisation de nombreux catholiques se sachant concernés par les lois touchant la famille, et aussi votre générosité dans les dons faits au diocèse, en particulier grâce au denier de l'Église. Voici ce que nous vivons et devenons; n'est-ce pas signe de notre dynamisme?



Marc Taillebois



## 12 - Croire, agir, vivre... les chemins d'une conversion

Un dernier point sur lequel je veux attirer l'attention. Il porte sur qui est l'Église. Elle n'est pas d'abord une structure, une organisation, ou même un bâtiment, elle est le sacrement de Jésus-Christ, comme l'a dit Vatican II. Elle est le signe et le moyen par lequel Jésus-Christ veut être présent et annoncé aux hommes. Alors que ce que nous vivons porte notre attention sur le souci d'une bonne organisation, ou sur celui de l'efficacité, de tels soucis ne doivent pas prendre toute la place.

C'est vrai que notre société est surtout traversée de ces attentes: il faut être efficace. Est-ce cela que l'on attend d'abord des chrétiens et de leur Église? Nous avons moins à être efficaces qu'à être signe, mais encore faut-il que le signe que nous sommes soit parlant, et qu'il soit parlant non d'abord pour les catholiques eux-mêmes, mais pour tous les autres.

De cela découlent au moins deux exigences. Tout d'abord, celle de nous doter d'institutions claires et lisibles, les quelques repères, destinés aux paroisses et aux prêtres veulent en être. Et d'autre part, si importe l'orthodoxie dans la foi, ainsi que l'orthonomie, c'est-à-dire la justesse de notre organisation, est tout aussi essentielle l'orthopraxis, autrement dit la justesse de nos comportements.

Reconnaissons enfin que la création des paroisses, comme précédemment des secteurs pastoraux et des communautés locales, valorise certaines figures de chrétiens. Pour les laïcs, c'est la figure du militant. Et pour les prêtres, c'est la figure de prêtres organisateurs, efficaces,

presque une figure de manager. Même si ces figures sont légitimes, elles ne sont pas les seules. La première mission du baptisé est de vivre et de dire la foi dans sa famille, son travail, ses engagements; même s'ils peuvent contribuer à certaines missions et charges pour l'animation de l'Église, cela ne peut les détourner de leur mission première.

Ne risquons pas de ne présenter qu'une Église de purs, de militants, qui pourrait être davantage un signe d'exclusion que d'agrégation. Et n'oublions pas que les prêtres, même si c'est une bonne chose qu'ils soient organisés, et qu'ils soient de bons organisateurs, sont d'abord porteurs d'un sacrement, le sacrement de l'ordre.

Oui, le monde comme l'Église ont changé. À chacun de nous d'en être l'acteur conscient et résolu. Également à nous de dire à d'autres qu'ils ont toute leur place dans la vigne du Seigneur. Ils ont cette place comme baptisés et confirmés, mais surtout comme familles; ils l'ont aussi en répondant à un appel de l'Église pour recevoir un ministère; et bien sûr ils l'ont en répondant à un appel pour la vie consacrée et pour le ministère presbytéral.

*"Nous vous demandons, frères, d'avoir des égards, pour ceux qui parmi vous se donnent de la peine pour vous diriger dans le Seigneur et pour vous reprendre, ayez pour eux la plus haute estime, avec amour, en raison de leur travail. Vivez en paix entre vous"* 1 Thessaloniens 5, 12-13.

+ Pascal Wintzer  
Archevêque de Poitiers

# Pour un temps de réflexion et de partage

Pour favoriser la réception de la lettre pastorale, un échange en groupe ou en équipe peut être particulièrement fécond : doyenné des prêtres, équipes pastorales, conseil pastoral de secteur, équipe locale d'animation, groupes de diacres, groupes locaux de ministères reconnus, équipes de mouvements, équipes de services diocésains, etc. Voici quelques pistes pour l'échange :

- Après avoir lu la lettre pastorale, quels sont les points que nous souhaitons souligner parce qu'ils nous parlent ou parce qu'ils sollicitent de notre part un approfondissement ?
- Des points concrets sont abordés pour la vie pastorale. Comment les recevons-nous ? Comment pouvons-nous les mettre en œuvre ?
- Comment comprenons-nous le sens des trois charges confiées aux prêtres (paragraphe 7) ?
- Tout au long de la lettre pastorale, la Parole de Dieu est citée. Qu'est-ce que cela nous inspire dans notre contexte ?
- On peut choisir d'approfondir l'un ou l'autre des paragraphes de la lettre.

